

n° de logement	Type	Niveau
D102	T2	R+1

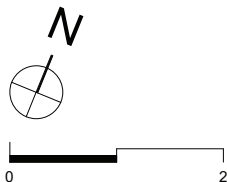
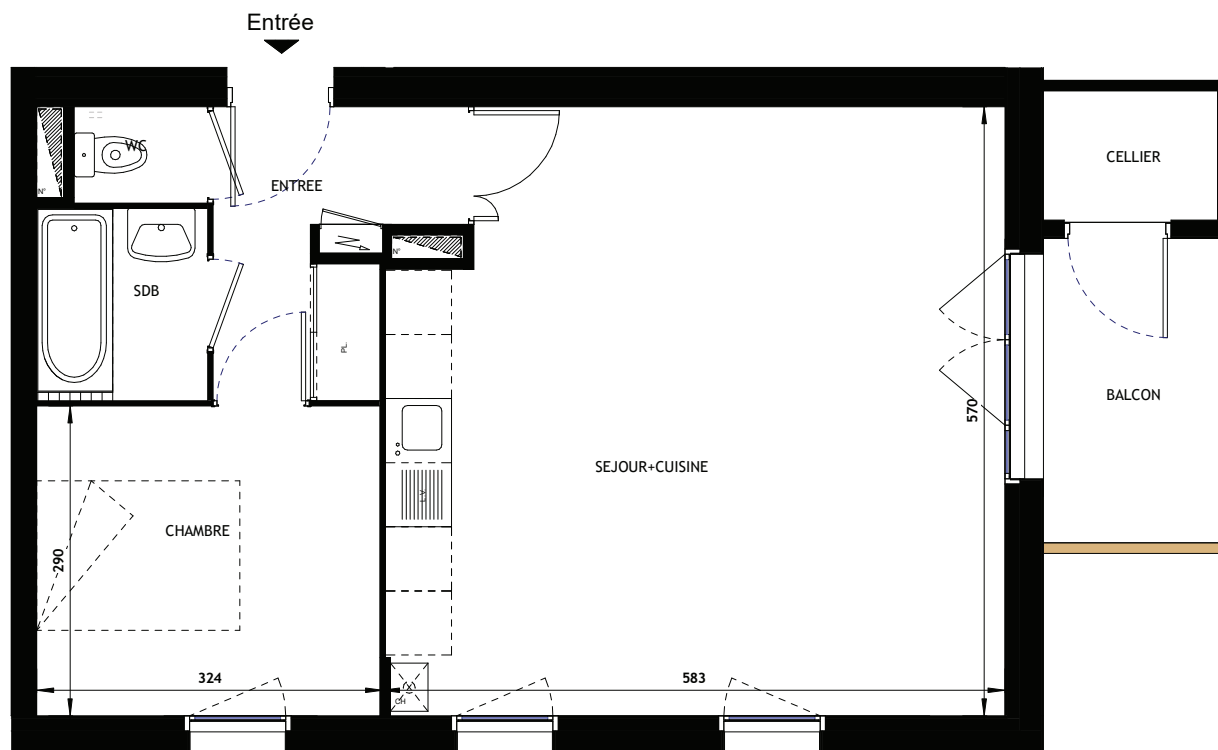
Pièces	SHAB
SEJOUR+CUISINE	31.77 m²
CHAMBRE	9.31 m²
ENTREE	4.96 m²
SDB	2.88 m²
WC	1.13 m²

Annexes	50.05 m²
BALCON	4.84 m²
CELLIER	1.97 m²

--

Indice :	Date :	23 JUIN 2023
----------	--------	--------------

PLAN TEMPORAIRE

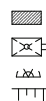


Nota :
Le présent document est établi sur la base du dossier de Permis de Construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles, techniques et d'organisation afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites et faux-plafonds n'apparaissent pas systématiquement. NOTA:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libées. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènements, enrochements, etc... ne sont pas figurés. Les rebords, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitées sont conformes au Décret du 23 mars 1997 (art. 111-2).

PL placard
SS sèche-serviette
LL lave-linge
LV lave-vaisselle
R réfrigérateur
RP robinet de puisage

VRE
VR
F
OB
PF
PF+F
All.PI.
All. vitrée

- volet roulant électrique
- volet roulant
- fenêtre
- fenêtre oscillo battant
- porte-fenêtre
- porte-fenêtre+Fixe
- allège pleine
- All. vitrée: allège vitrée



Soffite, poutre, faux-plafond 2.20m ht. min.

Chaudière murale Gaz

Luminaire extérieur

Talutage



- Prise étanche
- Tableau électrique
- Gaine technique
- Accessibilité PMR

Indice :	Date :	23 JUIN 2023
----------	--------	--------------